

«Un redoublement mal encadré n'aura pas d'effets positifs»

Entretien **Elise Legrand**

Le sociologue de l'éducation Hugues Draelants appelle à sortir de la logique binaire opposant les partisans du dispositif et ses abolitionnistes.

Le constat était connu. Il se confirme dans la dernière enquête PISA, dont les résultats ont été publiés mardi: la Fédération Wallonie-Bruxelles détient toujours l'un des taux de redoublement les plus élevés au monde. Ainsi, à 15 ans, plus d'un élève francophone sur trois (35,2%) a déjà pris du retard dans son parcours scolaire, contre seulement 19,4% en Flandre et moins de 10% en moyenne au sein de l'OCDE. Rien qu'à l'école primaire, 13,7% des écoliers ont déjà été forcés à répéter une classe, et 3,2% à en redoubler au moins deux.

Bien que ce pourcentage soit en baisse constante depuis 10 ans, il témoigne du «rôle structurel que joue encore le redoublement dans le système éducatif francophone», analyse le sociologue Hugues Draelants (UCLouvain). Dans *Le redoublement. Agir, au-delà des idées reçues* (1), rédigé avec Caroline De Pascale, le chercheur au GIRSEF (Groupe interdisciplinaire de recherche sur la socialisation, l'éducation et la formation) regrette l'«opposition stérile» qui empoisonne ce débat scolaire depuis des années.

Comment expliquer que le redoublement soit tant ancré dans les mœurs francophones?

Les raisons sont d'abord organisationnelles et liées au passage de l'enseignement mutuel à l'enseignement simultané. Dans l'enseignement mutuel, des élèves d'âges et de niveaux différents pouvaient travailler dans des groupes plus souples, tandis que

dans l'enseignement simultané, l'enseignant s'adresse à une classe réunie autour d'un même programme et d'un même rythme. Cette organisation a rendu les écarts entre élèves plus visibles et a fait du redoublement une réponse pratique à l'hétérogénéité, parfois utilisée sans modération. Ce n'est pas pour rien qu'on a longtemps parlé d'une «culture du redoublement» en Belgique francophone.

Plusieurs réformes successives ont tenté de limiter le recours au redoublement. A quand remonte la prise de conscience politique et sous quelle(s) forme(s) s'est-elle matérialisée?

La construction du redoublement comme un problème public et politique remonte au début des années 1990, lorsque de premières études internationales ont permis d'objectiver le recours massif à ce dispositif en Belgique francophone par rapport à d'autres systèmes éducatifs. La FWB se trouvait alors dans un contexte de difficultés budgétaires, liées à la communautarisation de l'enseignement en 1989. S'attaquer au redoublement s'est imposé comme une solution pour faire des économies, d'autant que les études de l'époque montraient que le redoublement n'était pas vraiment un dispositif pédagogique efficace. Cette convergence d'intérêts économiques et pédagogiques a ainsi mené à une première réforme, en 1993. La promotion automatique (passage à la classe supérieure sans redoublement) a été appliquée dans le premier degré de l'enseignement secondaire. Mais cette pratique a montré ses limites

A 15 ans, plus d'un élève francophone sur trois (35,2%) a déjà redoublé, révèle la dernière enquête PISA.





et a déplacé les problèmes sans réellement améliorer le sort des élèves en difficulté. Elle a alors été supprimée en 2001, et réformée par un système d'années complémentaires, qui prévaut plus ou moins encore à l'heure actuelle, dans lequel l'élève est amené à répéter une même année, mais en bénéficiant de remédiation. Dans le cadre du Pacte pour un enseignement d'excellence (2017), les injonctions à limiter le redoublement sont restées fortes, mais d'autres solutions s'y substituent aujourd'hui en pratique, comme la réorientation. En fin d'année, le conseil de classe peut ainsi délivrer une attestation de réussite, mais avec des restrictions de filières, ce qui contraint à se rediriger vers le technique ou le professionnel, par exemple.

Dans quels cas le redoublement peut-il se révéler bénéfique?

Tout dépend du contexte. On parle toujours du redoublement au singulier, comme s'il renfermait systématiquement la même expérience scolaire. Or, il masque des réalités incomparables. Plusieurs facteurs peuvent faire pencher la balance du côté de l'expérience positive, ou du côté de l'expérience inefficace, voire stigmatisante. Le plus important étant la compréhension commune du sens du redoublement par toutes les parties prenantes (élève, parents, enseignant, direction), pour ne pas apparaître comme une surprise ou une injustice pour l'élève. Celui-ci doit également être bien accompagné. Un redoublement qui n'est pas bien encadré aura peu de chance de produire des effets positifs sur la scolarité de l'élève, alors qu'il pourra le relancer s'il bénéficie d'un soutien adapté et qu'il perçoit ce redoublement plus comme une seconde chance que comme une punition.

Plutôt qu'interdire le redoublement, faudrait-il donc plutôt outiller davantage les écoles à faire de ce dispositif une expérience positive?

Exactement. Décréter politiquement son interdiction pure et simple ne fonctionne pas. Cela peut même être perçu comme une forme de déprofessionnalisation, voire de défiance à l'égard de l'expertise contextuelle des équipes éducatives, qui sont in fine les mieux placées pour prendre ces décisions locales. Cette expertise a peut-être été insuffisamment prise en compte dans le passé par les experts universitaires, qui, persuadés des effets

«Le redoublement masque des réalités incomparables.»

négatifs du redoublement, ont voulu l'interdire à tout prix. Certes, il est important de rappeler que le redoublement doit être utilisé avec parcimonie et que des alternatives doivent être envisagées. Mais il faut aussi permettre aux enseignants d'y recourir quand c'est vraiment indispensable, et surtout leur donner des pistes concrètes pour que cette expérience se déroule de la meilleure façon possible, ou a minima de la moins mauvaise.

Existe-t-il vraiment des alternatives efficaces au redoublement?

La littérature identifie toute une série de pistes, que sont le tutorat, la pédagogie différenciée, la réduction de la taille des classes, ou encore le looping (une pratique qui permet à un enseignant de garder la même classe sur plusieurs années, ce qui limiterait la tentation de faire redoubler un élève en sachant qu'il peut continuer à travailler avec lui l'année suivante). Mais ces pistes ne sont pas non plus totalement convaincantes en termes d'efficacité ou de faisabilité. En réalité, il n'existe pas de solution miracle. Cela fait plus de 30 ans que la FWB essaie de faire évoluer son système et se bat contre ce redoublement, mais il revient toujours comme un serpent de mer. On est loin d'en avoir fini avec la question. ●

(1) Caroline De Pascale et Hugues Draelants, *Le redoublement. Agir, au-delà des idées reçues* (Presses universitaires de Louvain), octobre 2026.

